



Les Brèves

N°
2017-13

De

Schwenheim

Notre avenir, Ensemble à Schwenheim

www.paysdemarmoutier.eu

03 88 70 20 48

mairie.schwenheim@wanadoo.fr

Le mot du Maire



En ce début d'année, je voudrai revenir sur la fusion des deux anciennes communautés de communes à savoir celle de la Région de Saverne et celle du Pays de Marmoutier-Sommerau.

La loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, connue en tant que Loi NOTRe, fait partie de l'acte III de la décentralisation et vise à renforcer les compétences des Régions et des Etablissements publics de coopération intercommunale.

De ce fait, les intercommunalités devaient regrouper au moins 15 000 habitants à partir du 1er janvier 2017.

La nouvelle intercommunalité, appelée jusqu'à présent Communauté de communes de Saverne-Marmoutier-Sommerau, a donc vu le jour le 1er janvier. Elle comprend 35 communes (dont la plus importante est Saverne) et compte 36 000 habitants; elle s'étend sur 145 km².

Le Conseil communautaire comprend 65 délégués. Toutes les communes de moins de 1 000 habitants sont représentées par 1 délégué; Otterswiller par 2; Monswiller par 3; Dettwiller, Marmoutier et la Sommerau par 4 et Saverne par 17.

Le président de la Comcom est M. Dominique MULLER, maire de Saessolsheim; il est secondé par 9 vice-présidents dont chacun est responsable d'une commission.

Les compétences obligatoires de la Comcom comprennent :

- le développement économique (zones d'activités commerciales, artisanales ...), la promotion du tourisme, l'aménagement, l'entretien et la gestion des gens du voyage.

- la gestion des milieux aquatiques et la prévention contre les inondations (GEMAPI) à partir du 1er janvier 2018.

- la collecte et le traitement des déchets ménagers.

La Comcom a également choisi de prendre la compétence liée à la Petite Enfance (halte-garderie, relais assistante maternelle) et Enfance.

En principe, les compétences comme la voirie communale, les équipements culturels et sportifs, l'enseignement préélémentaire et élémentaire, mutualisation des services administratifs (secrétaires de mairie) devraient retomber dans l'escarcelle des communes.

Durant cette année, la nouvelle intercommunalité devra se positionner sur plusieurs sujets en matière de fiscalité :

- définition d'une politique d'abattement général Taxe d'habitation harmonisée.

- durée de lissage des taux de la fiscalité ménage.

Voici quelques données sommaires après analyse des comptes administratifs des deux anciennes comcoms :

- les résultats de l'exercice 2016 comprennent un excédent de 2 809 965 €.

- l'encours de la dette s'élève au 1er janvier 2017 à 15 2328 000 €.

Au stade des orientations budgétaires, le programme d'investissement 2017 prend en compte 2 grands projets :

- la construction de la Maison de la Petite Enfance à Marmoutier.

- la construction du périscolaire à Otterswiller.

Le maire, Gabriel Oelschlaeger

LES DERNIÈRES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

1 / Mise aux normes de l'accessibilité des PMR de la salle polyvalente - demande de subvention (DETR)

Un avant-projet sommaire, approuvé lors de la délibération du conseil municipal le 7 novembre 2016, récapitule tous les travaux nécessaires pour l'accessibilité de la salle polyvalente ainsi que les études (honoraires de maîtrise d'œuvre), les autres études coordination sécurité SPS, assurance dommages) et diverses autres dépenses (avis d'appel d'offres, presse).

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide d'accepter les travaux de mise aux normes de l'accessibilité des PMR pour la salle polyvalente.
- Approuve l'avant-projet sommaire qui évalue le montant des travaux à 124 800 € HT soit 149 760 € TTC.
- Autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.
- Décide l'exécution des travaux.
- Sollicite la subvention dans le cadre de la mise en place du dispositif d'appui à l'investissement local (1ère enveloppe).
- Vote le financement de la dépense.
- Sollicite la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux
- Sollicite les subventions susceptibles d'être attribuées aux travaux liés à l'accessibilité (réserve parlementaire,...).
- Autorise le maire a déposé le permis de construire.

Le plan de financement est le suivant :

- Total de l'opération - HT :	124 800,- €
- Total de l'opération TTC :	149 760,- €
- Récupération TVA :	24 566,- €
- Subvention DETR (40%)	49920,- €
- Subvention dispositif d'appui à l'investissement :	40 314,- €
- Réserve parlementaire	10 000,- €
- Fonds propres :	24 960,- €

2/ Intégration Kleingoeft dans le RPI de Marmoutier - accompagnement au transport scolaire

Le Maire expose au Conseil municipal que l'avis du Conseil a été suivi concernant l'intégration de la commune de Kleingoeft dans le RPI de Marmoutier et les horaires de transports scolaires resteront inchangés.

Toutefois, il en résulte un coût supplémentaire puisqu'un accompagnement au transport scolaire doit être mis en place dans le bus des primaires.

La CCPMS (communauté de commune du pays de Marmoutier Sommerau) a proposé 2 options de recrutement d'un accompagnateur :

- Un contrat « classique » de 8 heures/semaine sur 36 semaines scolaires pour un montant brut mensuel de 367,88 € et annuel de 4414,56 €.
- Un contrat CAE de 20 heures/semaine sur 52 semaines (soumis à condition d'éligibilité par Pôle Emploi) pour un montant brut mensuel de 945.75 € dont une subvention de 712.36 € soit un montant réel de 233.68 €, et donc un montant annuel de 2800.68 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide avec 10 voix pour et 3 abstentions (M JACQUET, M DERVIEUX et M WILT), de retenir le contrat CAE pour l'accompagnement au transport scolaire dans le cadre de l'intégration de Kleingoeft dans le RPI de Marmoutier.

3/ Couvoirs de l'Est

L'entreprise « Les Couvoirs de l'Est », actuellement située à Willgottheim, est à la recherche d'un terrain pour déplacer et étendre son activité d'élevage de poussins. Leur besoin est de s'implanter sur un terrain de 1 hectare environ, qui pourrait avoir une vocation agricole. Ce terrain doit être situé à 100m au moins de toute habitation (périmètre de sécurité) et équipements publics proches.

Situation actuelle de cette entreprise :

Activité actuellement implantée à Willgottheim, à proximité de l'école maternelle et de la maison de retraite. Ne crée pas de nuisance.

La production de poussins est de 200 000 par semaine. Ils collectent les œufs dans les fermes aux alentours et les font éclore. Le jour de l'éclosion, les placent en élevage pour poulets à chair tout en restant propriétaire du cheptel.

10 salariés sur le site. D'avantage d'emplois indirects (producteurs d'œufs, éleveurs, volaillers).

Le projet de l'entreprise est le suivant :

La production arrive à saturation. La demande en poulets de chair nécessite une évolution des capacités de production. Couvoir le plus proche à 600 km. Progression de 2 à 3% par an avec objectif, à terme, de doubler la capacité de production.

Projet de construction d'un bâtiment de 90m x 30m doit 2700 m². Création de 5 emplois directs supplémentaires. La croissance créerait une centaine d'emplois indirects, principalement chez les éleveurs.

Objectif de mettre en service la nouvelle unité dans un délai de 2 ans.

Sur le secteur de Saverne, les démarches n'ont pas abouti. Les dirigeants ont donc sollicité la ComCom de Marmoutier-Sommerau (CCPMS) pour réaliser leur projet.

Suite à leur prospection, une implantation près de la STEP (station d'épuration) de Marmoutier serait techniquement la plus facile :

- réseau d'eau proche
- assainissement à proximité
- desserte par la rue des Prés à Schwenheim (évite une sortie sur une RD et donc de financer un giratoire).

Appelé à se prononcer et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide que l'implantation d'une telle structure nuirait à la préservation de la voirie (circulation de camions) et à la circulation des engins agricoles. De plus, le paysage et la quiétude du lieu en seraient impactés.

Résultat de la délibération : Pour : 10 / Contre : 2 (SCHNEIDER, KERN) /

Abstention : 1 (HEID)

4/ Acceptation de chèque

Monsieur Lionel SCHMIDT a transmis à la commune le chèque de remboursement d'un montant de 6434.73 € concernant les travaux d'extension du réseau d'eau et d'assainissement de la rue des Vergers.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter le chèque.

5/ Décisions modificatives => adoptées à l'unanimité par les membres du conseil :

a) Cession terrain BMX

Suite à une erreur de libellé de compte, il y a lieu de modifier la délibération n° 2016-75 du 7 novembre 2016 comme suit :

Chap. 21 c/2113 OP 61 : - 20 000 €

Chap. 21 c/2152 OP 70 : - 20 000 €

Chap. 16 c/1676 OP 52 : + 40 000 €

b) Remboursement travaux d'assainissement

Le Maire explique que, suite à la délibération n°2016-73 du 7 novembre 2016, concernant le reversement à la CCPMS de 14 703,45 € pour l'extension du réseau d'assainissement de la rue des Vergers, il y a lieu de modifier les crédits comme suit :

Chap.21 c/2152 OP 70 : -14 703,45 €

Chap.16 c/1676 : +14 703,45 €

6/ Demande de subvention :

a/ activité escalade

L'école primaire de Marmoutier nous a fait part, le 14 novembre 2016, d'une demande de subvention relative à une activité escalade, comprenant 5 séances, pour les enfants domiciliés à Schwenheim. Cette demande concerne 8 élèves.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, décide d'accorder une subvention pour cette activité escalade d'un montant de 7€ par séance et par élève. Soit 7€ x 5 séances x 8 élèves = 280 €.

b/ voyage scolaire

Le collège Léonard de Vinci de Marmoutier sollicite une subvention en vue d'un séjour sportif dans les Alpes du 9 au 13 janvier 2017 soit 5 jours. La demande concerne 10 élèves domiciliés à Schwenheim.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accorder la subvention au collège de Marmoutier pour un montant de 9€ par jour pour les élèves concernés soit 9 € X 10 X 5 = 450 €.

Le mode de versement est individualisé et la somme sera versée aux familles directement sur le compte bancaire, l'établissement se chargera de nous fournir les RIB.

7/ Implantation du poste de transformation

Le Maire informe le Conseil Municipal que le poste de transformation provisoire installé rue de la Fontaine depuis 2011 a subi un préjudice. De ce fait, ESR n'a pas pris la responsabilité de remettre l'installation provisoire sous tension, ce qui a engendré de très fortes chutes de

tension du réseau électrique. ESR nous sollicite afin de trouver un terrain pour y installer un poste définitif. Ce terrain étant trouvé, ESR sollicite l'autorisation d'implanter le poste.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- autorise l'implantation du poste selon le plan établi par ESR,
- atteste que ESR respecte le règlement du PLU actuellement en phase de révision et qui sera adopté au printemps 2017,
- Autorise la pose du câble haute tension dans le chemin convenu.

8 / Divers

a) L'assurance Groupama a transmis le chèque concernant le remboursement d'une cotisation. Le conseil municipal décide d'accepter le chèque d'un montant de 18.62 €.

COMMUNIQUÉ

1/ Avant d'envisager des mesures plus globales (voir actions en cours), le Maire rappelle aux habitants de respecter les limitations de vitesse et les priorités dans le village. C'est un sujet, prioritaire, de sécurité qui nous concerne, nous et pour nos enfants.

2/ Un institut d'esthétique ouvrira ses portes le lundi 10 avril 2017 dans l'ancien crédit mutuel. A ce titre, des tracts seront distribués dans les boîtes aux lettres et une offre de bienvenue sera proposée aux habitants du village.

3/ La commune recherche des volontaires pour former un groupe de travail dans le but d'entretenir le fleurissement (entrées du village, abords de l'église...).

4/ Les formalités relatives à l'établissement de la carte d'identité (CNI) et du passeport ont évolué (voir document en dernière page des brèves). A compter du 28 mars, la Mairie compétente pour instruire les demandes des habitants de la commune est Saverne.

5/ la déchèterie de WOLSCHHEIM cessera son activité et sa dernière ouverture aura lieu le mercredi 17 mai 2017.

ACTIONS EN COURS

A/ Les trois premières réunions du groupe de travail (GT) chargé de réfléchir sur les éventuelles solutions permettant de sécuriser les routes du village se sont tenues en février et en mars. Ce groupe est constitué d'élus municipaux et d'un certain nombre de concitoyens motivés par cette action. L'objectif de cette première étape de réflexion était de lister toutes les idées et de prendre en compte les contraintes propres au village et aux habitants. De prochaines réunions auront lieu au cours du premier semestre 2017 avec la participation de professionnels de la sécurité routière afin de guider et assier les travaux du GT.

B/ Une commission communale travaille actuellement sur l'élaboration du budget communal 2017. Une première réunion s'est tenue le 06 mars 2017. L'idée maîtresse est bien de

maîtriser le budget, de se contraindre à des dépenses utiles et strictement nécessaires. Le budget définitif sera présenté et proposé au vote du conseil municipal au mois d'avril 2016.

C/ Les travaux de restauration des toitures des oratoires seront terminés fin mars 2017. L'objectif est de finaliser les chantiers pour cet été.

D/ Diverses réunions sont en cours dans le cadre du « remembrement » (aménagement foncier intercommunal agricole et forestier) de Schwenheim, Lochwiller et Marmoutier. L'objet de ces réunions est de retravailler le classement des terres et des prés ainsi que le projet des chemins et fossés.

E/ Le nouveau PLU est en cours de finalisation et devrait être officialisé très prochainement après l'enquête publique vers l'automne 2017.

BIEN VIVRE ENSEMBLE (Calendrier)

23 AVRIL 2017 : 1er tour des élections présidentielles.

26 AVRIL 2017 : DON du SANG.

07 MAI 2017 : 2eme tour des élections présidentielles.

08 MAI 2017 : Commémoration de la fin de la Seconde Guerre Mondiale.

15 MAI 2017 : Réunion publique d'organisation de la journée citoyenne à 20h00 la salle polyvalente.

19 MAI 2017 : Assemblée générale de « PRO PATRIA ».

20 MAI 2017 : Journée citoyenne du village. Rendez-vous est donné aux bénévoles à 08h30 à la salle polyvalente.

24 et 25 MAI : Critérium et circuit VELOFESCHT, organisé par le VCUS.

28 MAI 2017 : Concours des jeunes cyclistes, organisée par le VCUS.

11 JUIN 2017 et 18 JUIN : 1^{er} et 2eme tour des élections législatives.

16 JUIN 2017 : Fête de la musique organisée par le FCS avec les SHEERDOOR ainsi que d'autres artistes.

18 JUIN 2017 : Marché aux puces.

29 JUIN 2017 : fête de fin d'année scolaire pour les enfants organisée par « A PETIT PAS ... ».

